

COMMENT ORGANISER UNE COMPÉTITION PUBLIQUE DE SPORT DE COMBAT ET/OU ARTS MARTIAUX SOUS L'ÉGIDE DE LA FSGT ?

COMPÉTITION NON PUBLIQUE

1) Soixante jours avant la manifestation : demande d'autorisation d'organisation de la manifestation sous l'égide de la FSGT (document, page 4).

2) La compétition doit se faire sans aucune forme de publicité, ni avant, ni pendant, ni après la date.

Adresse postale d'envoi : FSGT, Domaine des Activités, 14 rue Scandicci, 93508 PANTIN Cedex avec copies par courriel : sportsdecombat@fsgt.org et jeannoelcharollais@me.com (pour suivi).

Après la compétition, envoyer le procès-verbal de réalisation signé par le/la responsable légal-e de l'association à l'adresse : sportsdecombat@fsgt.org (voir modèle page 5).

COMPÉTITION PUBLIQUE SANS RECHERCHE DE KO

1) Soixante jours avant la manifestation : demande d'autorisation d'organisation de la manifestation sous l'égide de la FSGT (document, page 4).

2) Envoi du chèque couvrant les droits fédéraux, selon le barème suivant :

- Accueil de championnat ou coupe de France FSGT : 100 € par journée
- Compétition publique, organisée avec publicité, entrée gratuite spectateurs : 100 €
- Compétition publique, entrée payante spectateurs : 200 €

3) Joindre une copie de l'affiche prévue pour la compétition.

Adresse postale d'envoi : FSGT, Domaine des Activités, 14 rue Scandicci, 93508 PANTIN Cedex avec copies par courriel : sportsdecombat@fsgt.org et jeannoelcharollais@me.com (pour suivi).

Après la compétition, envoyer le procès-verbal de réalisation signé par le/la responsable légal-e du club à l'adresse : sportsdecombat@fsgt.org (voir modèle page 5).

COMPÉTITION PUBLIQUE AVEC RECHERCHE DE KO

(Article A331-33 à A331-36 du Code du sport)

I - Soixante jours avant la manifestation

1) Demande d'autorisation d'organisation de la manifestation (document, page 4)

2) Envoi de la demande d'autorisation au Comité départemental FSGT pour avis (copie du document, page 4).

3) Envoi du chèque couvrant les droits fédéraux, à l'ordre de la FSGT, selon le barème suivant :

- Accueil de championnat ou coupe de France FSGT : 100 € par journée,
- Compétition publique, organisée avec publicité, entrée gratuite spectateurs : 100 €
- Compétition publique, entrée payante spectateurs : 200 €

- 4) Tableau récapitulatif des participants (selon modèle Excel fourni par la CFA SCAM FSGT).
 - 5) L'attestation du médecin et des services de secours pour l'encadrement médical de la compétition.
 - 6) Joindre une copie de l'affiche prévue pour la compétition.
- Adresse postale d'envoi : FSGT, Domaine des Activités, 14 rue Scandicci, 93508 PANTIN Cedex
avec copies par courriel : sportsdecombat@fsgt.org et jeannoelcharollais@me.com (pour suivi).

II - CFA SCAM et siège fédéral

45 jours avant la manifestation, le FSGT rend un avis de principe conjoint entre la CFA SCAM et le siège fédéral. Si besoin, la FSGT transmet la demande pour avis à la fédération délégataire (celle-ci a 15 jours pour répondre).

III - Club : Courrier recommandé avec AR de déclaration à la préfecture

(15 JOURS MINIMUM AVANT LA COMPÉTITION)

- 1) La déclaration dûment complétée (document page 3)
- 2) Une attestation d'affiliation FSGT pour la saison en cours (s'adresser au Service Associatif FSGT).
- 3) L'autorisation d'organisation signée par la CFA SCAM FSGT
- 4) Le tableau récapitulatif des participant-e-s (selon modèle Excel fourni par la CFA SCAM FSGT)
- 5) Une copie de l'avis favorable de la fédération délégataire édictant les règles techniques et de sécurité, reçue par le siège fédéral FSGT en retour de sa demande
- 6) Une copie de l'attestation annuelle d'assurance RC club (téléchargeable sur le site licences)
- 7) Une copie du dépliant assurance des licences (téléchargeable sur le site licences)
- 8) Une copie de la réglementation sportive FSGT en cours de validité pour la/les disciplines sportives concernées (téléchargeables sur la page : http://www.fsgt.org/activites/sports_de_com-bats/reglementation/reglements-sportifs-fsgt-toutes-disciplines-et-charte-fed)
- 9) Autorisation du propriétaire des locaux pour l'utilisation de ces derniers pour la compétition.
- 10) Attestation du médecin et des services de secours pour l'encadrement médical.

15 jours maximum après la compétition, le procès-verbal de réalisation signé par le/la responsable légal-e du club doit être envoyé à l'adresse : sportsdecombat@fsgt.org (voir modèle page 5).

DROITS FÉDÉRAUX D'ORGANISATION

L'organisation d'une compétition de SCAM sous l'égide de la FSGT est soumise au versement préalable de droits fédéraux, qui doivent être joints à la demande d'organisation adressée au siège fédéral FSGT, au moins soixante jours avant la date prévue pour la manifestation, selon le barème suivant :

- Droits fédéraux gratuits, pour toute compétition non publique organisée sans publicité, quelle que soit la forme annoncée ou la dénomination de la manifestation.
- Droits fédéraux de 100 € par journée pour tout accueil de Championnat de France FSGT ou Coupe de France FSGT.
- Droits fédéraux de 100 € pour toute manifestation organisée avec publicité et tarif gratuit pour les spectateurs, quelle que soit la forme annoncée ou la dénomination de la manifestation (gala, interclubs...).
- Droits fédéraux de 200 € pour toute manifestation organisée avec publicité et tarif payant pour les spectateurs, quelle que soit la forme annoncée ou la dénomination de la manifestation (gala, interclubs...).

Une exonération très exceptionnelle, totale ou partielle, de ces droits fédéraux pourra être accordée sur certains événements à but caritatif, sur courrier écrit et motivé du club à la CFA SCAM, qui reste seule décisionnaire.



DÉCLARATION À LA PRÉFECTURE

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION PUBLIQUE DE SPORTS DE COMBAT

(Article A331-33 à A331-36 du Code du Sport)

À adresser accompagnée des pièces justificatives à la Préfecture du département,
au minimum 15 jours AVANT la manifestation.

NOM DE L'ORGANISATEUR :

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE POUR L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

N° AFFILIATION :

LISTE DES DISCIPLINES CONCERNÉES PAR LA MANIFESTATION :

INTITULÉ DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA MANIFESTATION :

HORAIRES DE : À :

LIEU DE LA MANIFESTATION :

NOM DU LIEU OÙ SE DÉROULE LA MANIFESTATION :

ADRESSE :

CAPACITÉS DE LA SALLE INDIQUÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE :

NOM ET TÉLÉPHONE DU RESPONSABLE DU SITE :

FAIT LE :

À :

SIGNATURE ET CACHET DE L'ORGANISATEUR



DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION DE SPORTS DE COMBAT (SPORTS DE CONTACT ET DE COMBAT MIXTE)

À renvoyer à : Fédération Sportive et Gymnique du Travail (Domaine des Activités), 14 rue Scandicci, 93508 PANTIN Cedex
Avec copies par courriel : sportsdecombat@fsgt.org et Jean-Noël Charollais, chargé du suivi CFA SCAM : jeannoelcharollais@me.com

COMPÉTITION FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE : SANS recherche de KO AVEC recherche de KO

DÉNOMINATION :

NATURE : Tournoi Interclubs Gala Accueil Championnat/Coupe de France

SPORT-S ORGANISÉ-S : Boxe Anglaise Boxe Thaï Full contact Grappling Ju-jitsu brésilien Kick boxing
K1 Lutte Mixed Martial Arts Pancrace Sambo Savate/Boxe française
Taekwondo 3-fight Autre

NIVEAU : Local Départemental Régional National International

CATÉGORIES : Pupilles Poussins Benjamins Minimes Cadets Juniors Seniors Vétérans

DATE : HEURE DE DÉBUT : HEURE DE FIN PRÉVUE :

ADRESSE EXACTE :

COMPÉTITION : Non publique (gratuit) Publique spectateurs gratuits (100€)
Publique spectateurs payant (200€) Championnat/Coupe de France (100€/journée)

Je soussigné-e
en qualité de responsable légal-e du club, sollicite par la présente l'autorisation d'organiser la compétition de sports et de combat et/ou arts martiaux dont le descriptif figure ci-dessus. Je certifie avoir pris connaissance de la charte des sports de combat FSGT, du cahier des charges de l'organisateur, des réglementations sportives FSGT et des dispositions médicales de chaque discipline de combat organisée, et m'engage à les respecter en tous points.

- Je m'engage également à n'ouvrir la compétition ci-dessus qu'à des pratiquants licenciés à la FSGT pour la saison sportive en cours. Dans le cas d'un accueil « open », les pratiquants devront avoir validé leur licence FSGT avant la date de la compétition. Le passeport sportif SCAM est obligatoire pour les combattants et l'encadrement. Aucune prime de combat, de quelque nature que ce soit, ne sera versée aux combattants.
- Je m'engage à garantir la sécurité du public, des officiels, des compétiteurs et de tous les participants en général.
- Je m'engage à respecter tous les règlements en vigueur à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), ainsi que ceux de la CFA Sports de Combat et Arts Martiaux. Je joins, si nécessaire, à cette demande, le chèque à l'ordre de la FSGT.
- Je m'engage à informer le comité départemental FSGT dans lequel se déroule la manifestation de la tenue de celle-ci, dès que la demande d'autorisation aura été validée par la CFA SCAM.

Fait le :

À :

(Joindre l'affiche prévue pour la compétition)

SIGNATURE DU/DE LA PRÉSIDENT-E DU CLUB ORGANISATEUR

L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

NOM :
AFFILIATION FSGT N° :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :
TÉLÉPHONE :
ADRESSE MAIL :

LE RESPONSABLE LÉGAL DU CLUB

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :

DÉCISION DE LA CFA SCAM :

COMPÉTITION AUTORISÉE

COMPÉTITION REFUSÉE

Motifs :

DATE :
LE RESPONSABLE DE LA CFA SCAM :
SIGNATURE ET CACHET



PROCÈS VERBAL DE RÉALISATION D'UNE COMPÉTITION DE SPORTS DE COMBAT (SPORTS DE CONTACT ET DE COMBAT MIXTE)

À renvoyer après la compétition à l'adresse mail :
sportsdecombat@fsgt.org

NOM DE LA COMPÉTITION :

DATE DE LA RÉLISATION :

Je, soussigné-e : _____, représentant-e légal-e
du club en charge de l'organisation de la compétition dénommée ci-des-sus, atteste que cette dernière
s'est déroulée sans incident particulier hormis les observations énoncées ci-dessous.

INCIDENTS À NOTER :

OBSERVATIONS PARTICIPANTS

Si blessure-s, noter pour chaque participant-e son nom, prénom, n° licence, nature de la blessure et nature de la prise en charge réalisée par le dispositif de secours présent.

Certifié conforme et sincère

FAIT LE :

À :

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL DU CLUB ORGANISATEUR